

crosse comme sport national du Canada, nous rendrons hommage au peuple qui occupait ce pays avant la venue des Blancs. Deuxièmement, au début du siècle, la crosse était considérée comme le sport le plus populaire au Canada et quantité de joueurs professionnels et amateurs groupés en ligues le pratiquaient. Enfant, l'un de mes premiers héros a été Newsy Lalonde—un excellent athlète canadien-français qui a joué à la crosse comme professionnel à Vancouver et au hockey à Montréal. Troisièmement, la crosse est un bon sport pour les jeunes Canadiens. Il exige de l'habileté, de l'endurance et un sens sportif très développé. On devrait le reconnaître officiellement.

En terminant, je tiens à consigner au compte rendu un éditorial paru le 15 mai dans le *Journal* d'Ottawa, sous le titre «Lively Lacrosse». Je cite:

On prétend de temps à autre que la crosse est le sport national du Canada, mais sans grand succès auprès du public depuis quelques années. La plupart des gens savent que l'histoire de ce sport au Canada est très intéressante et remonte à l'époque où les Indiens étaient maîtres du pays. Dans ce temps-là, il groupait de 75 à 200 Indiens qui utilisaient un bâton recourbé et muni d'un filet qui a donné à ce sport son nom—le bâton rappelait aux colons français la crosse d'un évêque.

Quand les Blancs ont commencé à pratiquer ce sport, ils y ont apporté de grands changements.

Ils ont diminué le nombre des joueurs et rapetissé les terrains de jeux, et de la sorte aujourd'hui un match peut se jouer dans une patinoire pour hockey. La coupe Mann est le trophée national que remporte la meilleure équipe; la technique de ce sport ressemble à celle du hockey.

● (5.30 p.m.)

Ottawa compte depuis longtemps des fanatiques de la crosse et, avec Hull, a des équipes dans la ligue de Québec cette année. Le sport semble se pratiquer de plus en plus dans la région Ottawa-Montréal-Cornwall; c'est un jeu violent où l'on marque beaucoup de points, ce qui plaît aux spectateurs.

Que la crosse ou un autre sport soit choisi comme sport national, cela donne lieu à la controverse. Mais la crosse mérite, en tous cas, un meilleur sort que celui que lui font bien trop souvent des gens qui n'ont jamais assisté à un match de crosse, mais qui l'écartent avec désinvolture.

[Français]

M. Jean-Louis Frenette (Portneuf): Monsieur le président, ma participation à ce débat ne sera pas très grande car je le fais d'ailleurs avec une certaine appréhension, surtout après avoir entendu les observations favorables de certains députés et collègues.

Je tiens d'abord à féliciter l'honorable député de Burnaby-Richmond (M. Prittie) qui nous a présenté ce bill C-3 visant à reconnaître comme sport national le jeu de crosse, non pas pour avoir choisi celui-ci mais bien pour avoir eu l'idée de reconnaître chez nous un sport national, chose qui, à mon avis, doit être faite incessamment. Il nous a également présenté un historique particulièrement intéressant de ce sport qui était

[M. Webster.]

pratiqué tout au début par les Indiens, nos prédécesseurs, ou devrais-je dire, les premiers Canadiens. Il nous a fait également l'histoire depuis le moment où les Canadiens ont adopté la pratique de ce sport.

Ce n'est pas, monsieur le président, que j'éprouve du ressentiment envers les Indiens, mais je me souviens très bien, et d'ailleurs j'en porte encore les cicatrices de ma participation personnelle à ce jeu de crosse alors que j'étais étudiant à l'école d'Oka. A ce moment-là, j'ai eu l'occasion de me mesurer avec les Indiens de Caughnawaga. Personnellement, ce fut une expérience enrichissante mais qui, quand même, a laissé dans ma chair quelques traces qui ne disparaîtront pas de sitôt.

Je reconnais, ainsi que je le mentionnais au début, que le Canada devrait adopter un sport national, mais je me demande si le sport de crosse est celui qui doit être désigné comme tel. Je comprends facilement que ce sport remonte à des temps immémoriaux; je reconnais également qu'il jouit d'une certaine popularité ici au Canada, de même qu'à l'extérieur. Par ailleurs, je ne suis pas en faveur de la reconnaissance du sport de la crosse comme sport national parce que je considère qu'un sport national doit être celui qui est pratiqué par la plus grande majorité des sportifs. Je considère également qu'il doit susciter un intérêt national à l'occasion de compétitions nationales. Nous ne trouvons pas ces qualifications dans le sport de la crosse, tant soit peu que nous voulions en faire la comparaison avec le hockey.

Nous constatons que ce sport est pratiqué également par des centaines de milliers de joueurs au Canada dont l'organisation est nationale et qu'il intéresse des millions et des millions de spectateurs. Je considère que le hockey, à mon avis, possède beaucoup plus de qualifications pour être désigné et reconnu comme sport national que peut l'être le jeu de crosse. De plus, les réseaux nationaux de radio et de télévision consacrent énormément d'argent à la diffusion des joutes de hockey, et partout dans nos communautés, nos villes ou nos humbles villages, nous avons une organisation du hockey.

Alors, à mon avis, s'il faut reconnaître un sport national, et en cela je partage l'avis du député de Burnaby-Richmond, c'est le hockey qui l'emporte de beaucoup sur le jeu de crosse, contre lequel évidemment je n'éprouve aucun ressentiment; au contraire, c'est un jeu qui demande une certaine formation robuste, qui développe un esprit d'équipe, qui est de bon aloi et exige un effort considérable. Mais je ne crois pas qu'il possède les «qualifications» nécessaires pour être désigné comme sport national.